



Ref : CA2016/36

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 AVRIL 2016**

**DÉLIBÉRATION RELATIVE A L'ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ  
« VIE UNIVERSITAIRE » DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

➔ **le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 8 avril 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 – dernier alinéa,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne, notamment son article 5.2 – b),*

*Considérant la candidature de Mme Lucy Edwards, maître de conférences, telle que proposée par Mme la Présidente, pour occuper les fonctions de vice-présidente déléguée « politique des langues » de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Entendu l'exposé de Monsieur Alexandre Péraud, maître de conférences,*

➤ *Après avoir procédé à un vote à bulletins secrets et au dépouillement du scrutin faisant apparaître les résultats suivants :*

**→ Résultat du vote:**

*- le nombre de votants étant de 36, la majorité absolue requise au premier tour est de 19 voix.*

<b>1<sup>er</sup> tour (à la majorité absolue des votants)</b>	
Nombre de membres présents	<b>28</b>
Nombre de membres représentés	<b>8</b>
Nombre de votants	<b>36</b>
Nombre de vote (s) blanc(s) ou nul(s)	<b>12</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés	<b>24</b>
Nombre de suffrages obtenus pour PERAUD Alexandre	<b>24</b>

**→ DÉCIDE :**

M. Alexandre Péraud, ayant obtenu la majorité requise au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, est élu vice-président délégué « Vie Universitaire » de l'Université Bordeaux Montaigne. Son mandat prend fin au plus tard avec celui de la Présidente.

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 25/04/2016

Transmis au recteur chancelier des universités le: 13/04/2016